

Le label Marché Durable fête son premier anniversaire et franchit une étape clé avec le soutien de la banque SG

Rungis, le 21 octobre 2026

Un an après son lancement officiel au Marché de Rungis, le label Marché Durable confirme sa dynamique et s'impose comme la référence RSE des entreprises des marchés de gros français, avec près d'une cinquantaine de labellisés. Une nouvelle étape vient d'être franchie : SG annonce intégrer le label dans son dispositif d'accompagnement des entreprises.

La banque SG accorde désormais aux entreprises labellisées Marché Durable de niveau « Confirmé » ou « Exemple » un prêt environnemental et social doté d'une bonification. Cette mesure a vocation à récompenser les entreprises qui démontrent leur engagement en matière de gouvernance, d'environnement et de responsabilité sociale.

Un référentiel exigeant structuré autour de 3 piliers

Fruit d'une co-construction entre le Marché de Rungis et ses entreprises, en partenariat avec AFNOR Certification et avec le soutien de la Fédération des Marchés de Gros de France, ce label est conçu sur la base de la norme internationale ISO 26000.

Il accompagne les acteurs des marchés de gros tels que les grossistes, importateurs, producteurs ou équipementiers dans une démarche d'amélioration continue et valorise leurs performances extra-financières.

Ce label se compose de 11 engagements, dont 6 sont obligatoires pour accéder à la certification. Ces engagements sont regroupés autour de trois piliers :

- **Gouvernance** : il évalue la vision stratégique et la performance durable des entreprises, leur capacité à dialoguer avec leurs parties prenantes et à promouvoir des pratiques éthiques et responsables (3 engagements).
- **Respect des individus et impact territorial** : il valorise le respect des salariés et des producteurs, tout en mesurant l'ancrage territorial des entreprises (2 engagements).
- **Environnement** : il impose des engagements forts pour réduire les pollutions, préserver la biodiversité, atténuer et s'adapter au changement climatique et mieux gérer les ressources, développer l'éco-conception, encourager les achats responsables et garantir la qualité et la sécurité sanitaire (6 engagements).

Le label est noté sur 1 000 points et intègre 3 niveaux, avec un objectif d'amélioration continue : « Progression », « Confirmé », « Exemple ».

Quels bénéfices pour les entreprises ?

Le label Marché Durable permet aux entreprises de :

- Valoriser leur offre et renforcer leur compétitivité
- Structurer leur stratégie RSE
- Anticiper les évolutions réglementaires
- Renforcer leur marque employeur
- Être reconnues comme des acteurs engagés sur leur territoire
- Accéder à des avantages économiques auprès de partenaires financiers et assurantiels

Créé sur le Marché de Rungis, le label Marché Durable se déploie dans l'ensemble des marchés de gros français avec des entreprises labellisées et d'autres en cours de labellisation, et, à terme, pourra s'adapter pour d'autres acteurs de la chaîne alimentaire tels que les commerces de proximité, les restaurateurs ou encore les commerçants des marchés de plein vent.

« Cette reconnaissance par un acteur bancaire majeur, qui dispose d'une agence sur le Marché de Rungis, est un signal fort. La performance durable est un levier de développement économique. Les démarches RSE créent de la valeur, renforcent la résilience des entreprises et doivent à ce titre être financièrement soutenues », souligne Stéphane Layani, Président du Marché international de Rungis.

À propos du Marché international de Rungis

Le Marché international de Rungis, d'une superficie de 234 hectares aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des Français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres-villes. 1 214 entreprises, plus de 13 000 salariés, 3 millions de tonnes de produits commercialisées chaque année, pour un chiffre d'affaires total de plus de 12 milliards d'euros. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant pour missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis. Pour plus d'informations : www.rungisinternational.com